

PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE

Le programme pilote d'immigration au Canada atlantique aide les employeurs à embaucher des travailleurs étrangers qualifiés qui souhaitent immigrer au Canada atlantique, et des étudiants étrangers qui souhaitent demeurer dans la région après avoir obtenu leur diplôme.

Il existe trois programmes par lesquels l'employeur peut embaucher des étrangers, soit :

- le Programme des diplômés étrangers;
- le Programme des travailleurs hautement qualifiés;
- le Programme des travailleurs qualifiés intermédiaires.

Pour chaque programme, il y a des critères que le candidat et l'employeur doivent remplir.

Avant de faire une offre d'emploi, l'employeur doit obtenir la désignation du gouvernement de la province de l'Atlantique où travaillera le candidat.

Lorsque l'employeur aura présenté l'offre d'emploi, le candidat et l'employeur devront franchir une série d'étapes. Si tous les deux répondent à tous les critères, le candidat obtiendra le statut de résident permanent au Canada.

EXIGENCES	DIPLÔME ÉTRANGER	TRAV. HAUTEMENT QUALIFIÉ	TRAV. MOYENNEMENT QUALIFIÉ
Études	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de 2 ans à temps plein d'une institution reconnue et subventionnée par l'État dans une province de l'Atlantique. • Avoir obtenu le diplôme au cours des 12 mois précédant la date de la demande. • Avoir vécu dans l'une des provinces de l'Atlantique pendant 16-24 mois précédant l'obtention du diplôme. • ALS/FLS/formation à distance : pas plus de la moitié du programme. • L'étudiant ne peut pas disposer d'une bourse d'études exigeant le retour au pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Études secondaires ou post-secondaires canadien, ou l'équivalent à l'étranger (EDE obtenue moins de 5 ans avant le jour où la demande est présentée). 	
Langue	NCLC 4		
	Aucune	CNP 0 / A / B	CNP C
Expérience de travail	s/o	Au moins 1 an (1560 hrs totales ou 30 hr/semaine) au cours des 3 dernières années. Payée, non continue, à temps plein ou l'équivalent à temps partiel. Obtenue au cours des études : 20 hrs/semaine pendant les études et 40 hrs/semaine pendant la période de relâche.	
Autres	Preuve de 12,5% du SFR (sauf si déjà à l'emploi au Canada avec un PT valide) et de l'intention et capacité de s'établir dans la province.		
	CNP / 0 / A / B / C	CNP 0 / A / B	CNP 0 / A / B / C
	Temps plein pendant 1 an		Temps plein
Offre d'emploi	Poste non saisonnier et d'un employeur désigné d'une province de l'Atlantique (NB/TNL/NE/IPE).		
	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandeurs doivent démontrer qu'ils sont en mesure d'exercer les fonctions et qu'ils satisfont aux exigences pertinentes de la profession énoncées dans la CNP. 		

Employeur

- Pas besoin de satisfaire les exigences de permis au Canada dans le cas de professions réglementées.
- Appuyée par un Certificat d'approbation provinciale qui montre que :
 - l'offre est réelle
 - une évaluation des besoins a été menée
 - un plan d'établissement est en place pour le demandeur et sa famille
- Désigné par un officiel du PCP afin d'avoir une offre de travail approuvée par la province.
- Doit prouver qu'a essayé d'embaucher localement, mais EIMT n'est pas nécessaire.
- Doit établir une alliance avec une organisation qui offre des services d'immigration.
- Doit fournir des reports continus du personnel embauché à travers le PPICA, incluant position, salaire, heures et aide à l'établissement fournie.
- La lettre d'approbation provinciale est envoyée directement par la province au candidat et elle est valide pendant 6 mois. Le BRCD Sydney reçoit une copie et la lettre est incluse dans la demande en papier. Un permis de travail temporaire est disponible pour les employeurs qui ont besoin du personnel pendant l'attente de 6 mois qui prend le processus de la demande de RP.